

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne |
| Herausgeber: | Université de Lausanne, Faculté des lettres |
| Band: | - (1987) |
| Heft: | 1 |
| Artikel: | Histoire du curé et de la servante de Stendhal : deux approches sur l'interprétation |
| Autor: | Moeschler, Jacques / Reboul, Anne |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-870619 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE DU CURÉ ET DE LA SERVANTE DE STENDHAL

Deux approches sur l'interprétation

Nous nous proposons ici de donner deux éclairages différents sur l'interprétation du petit texte de Stendhal qu'on peut lire ci-dessous. Dans un premier temps, Anne Reboul avance, à partir de cet exemple, une hypothèse sur la façon dont se construit l'interprétation des textes de fiction, ceci dans le cadre de la pragmatique de la pertinence de D. Sperber et D. Wilson (§ 1). Dans un deuxième temps, Jacques Moeschler donne une analyse en termes de stratégies interprétatives dans le cadre de la pragmatique conversationnelle genevoise (§ 2). Anne Reboul et Jacques Moeschler joignent leurs forces, en conclusion, pour essayer de dégager les différences et les points de rencontre entre leurs deux approches.

(1) Oserai-je raconter l'anecdote que l'on m'a confiée en prenant le frais à l'ombre du mur d'un cimetière dans une pièce de luzerne à la verdeur charmante? (2) Pourquoi pas? (3) Je suis déjà déshonoré comme disant des vérités qui choquent la mode de 1838:

(4) Le curé n'était point vieux; (5) la servante était jolie; (6) on jasait, (7) ce qui n'empêchait point un jeune homme du village voisin de faire la cour à la servante. (8) Un jour, il cache les pincettes de la cuisine dans le lit de la servante. (9) Quand il revint huit jours après, la servante lui dit:

(10) «Allons, dites-moi où vous avez mis les pincettes que j'ai cherchées partout depuis votre départ. (11) C'est là une bien mauvaise plaisanterie.»

(12) L'amant l'embrassa, les larmes aux yeux, et s'éloigna.

Stendhal, *Voyage dans le midi*, Divan, 115.

1. *Pertinence, interprétation et hypothèses anticipatoires*

Mon approche sur les textes de fiction se situe résolument au niveau de la compétence plutôt qu'à celui de la performance. C'est-à-dire que ce qui m'intéresse, ce n'est pas la production des textes mais leur interprétation, ou, plus exactement, *le processus*

par lequel le lecteur arrive à une interprétation. Comme indiqué plus haut, cet exposé a pour cadre théorique la pragmatique de D. Sperber et D. Wilson.

Leur théorie a pour originalité de situer la pragmatique dans la psychologie cognitive plutôt que dans la linguistique (à laquelle ils assignent la phonologie, la syntaxe et la sémantique). Pour eux, le processus d'interprétation pragmatique est de nature inférentielle et repose sur un principe fondamental, le *principe de pertinence optimale*. Un énoncé sera pertinent par rapport à un contexte dans la mesure des modifications qu'il y produit: ajout ou retrait de propositions, modification de la force avec laquelle elles sont entretenues. Mais la pertinence ne dépend pas seulement des effets d'un énoncé. Elle dépend aussi de l'effort que l'interlocuteur doit fournir pour l'interpréter. Un énoncé sera donc *optimalement pertinent* à proportion du rapport entre l'importance des effets qu'il produit et du degré d'effort qu'il faut pour l'interpréter.

Dans cette optique, toute pratique interprétative qui tendra à minimiser le coût de traitement d'un énoncé ou d'un texte augmentera d'autant la pertinence de cet énoncé ou de ce texte. Je voudrais ici avancer l'idée, reprise de Sperber et Wilson, que tout énoncé, et, à plus forte raison, tout texte, se déroulant dans la durée, le processus interprétatif devra exploiter cette caractéristique. L'exploitation de la durée, ce sera la construction d'hypothèses anticipatoires, logiques et pragmatiques au niveau de l'énoncé (cf. Sperber et Wilson, 1986, 202-207), «narratives» au niveau du texte narratif de fiction.

Pour en arriver au texte de Stendhal, je vais proposer une interprétation qui, sans être arbitraire, n'a pas d'intérêt par elle-même: elle n'est ni le produit d'un processus critique sophistiqué, ni particulièrement originale:

(1) Le curé a une liaison avec la servante.

Puis, je vais essayer de montrer que cette interprétation est annoncée en quelque sorte dès le premier énoncé du texte et qu'elle se construit à travers une série d'hypothèses anticipatoires qui s'en approchent de plus en plus.

Je n'entrerai pas, pour des raisons d'espace, dans le détail de la façon dont on peut découper le texte. Je me contenterai d'indiquer, pour le commentaire de chaque énoncé, de quel fragment du texte je parle.

Tout d'abord, au niveau le plus élémentaire, on remarquera que ce texte se divise en deux grandes parties, la première (qui va

jusqu'à *des vérités qui choquent la mode de 1838*), en quelque sorte l'ouverture du texte, introduisant la seconde qui rapporte l'anecdote. Au-delà de cette constatation, on peut dire que la première partie du texte permet de former une hypothèse anticipatoire large, dont les autres hypothèses anticipatoires qui interviennent au début de la seconde partie viennent restreindre le champ. La façon dont les différentes hypothèses se combinent entre elles correspond à la façon dont un énoncé est interprété par rapport à un contexte. En incitant le lecteur à former des hypothèses anticipatoires d'une certaine nature, l'auteur lui permet de créer un contexte par rapport auquel les énoncés suivants seront interprétés. Ainsi, à son apparition, chaque hypothèse anticipatoire est intégrée au contexte et sert de prémissé dans le processus inférentiel par lequel se fera l'interprétation de l'énoncé suivant.

Enoncé après énoncé, cela donne pour le texte de Stendhal le fonctionnement suivant: le premier énoncé (*Oserai-je raconter l'anecdote... dans une pièce de luzerne d'une verdeur charmante?*) fournit un certain nombre d'implications, parmi lesquelles la première hypothèse:

(2) L'histoire qui va être racontée est scandaleuse.

Le deuxième énoncé (*Pourquoi pas?*) constitue une réponse à la question rhétorique du premier énoncé. Le troisième énoncé (*Je suis déjà déshonoré... la mode de 1838*) confirme (2). La première partie du texte fournit donc une hypothèse anticipatoire assez forte mais très vaste (2). Le quatrième énoncé (*Le curé n'était point vieux*) permet de former, conjointement avec le contexte, une nouvelle hypothèse:

(3) Le curé a une activité scandaleuse, probablement de nature amoureuse.

Le cinquième énoncé (*la servante était jolie*) renforce (3) et fournit au curé une partenaire. Le sixième énoncé (*on jasait*) renforce encore (3). Le septième énoncé (*ce qui n'empêchait point... faire la cour à la servante*) introduit le jeune homme et permet une nouvelle hypothèse:

(4) Le jeune homme va permettre de découvrir les relations entre le curé et la servante.

Le huitième énoncé (*Un jour, ... dans le lit de la servante*) permet de former l'hypothèse:

(5) C'est par cette farce que le jeune homme va faire éclater la vérité sur les relations entre le curé et la servante.

Le reste du texte vient confirmer ces hypothèses.

Comment ces hypothèses se forment-elles? Leur formation, à mon sens, fait partie du processus d'interprétation des énoncés. L'interprétation des énoncés, je l'ai dit plus haut, est un processus inférentiel dans lequel, à partir d'un contexte et de la *forme logique* de l'énoncé, fournie par la phonologie, la syntaxe et la sémantique, on accède à un certain nombre d'implications dites *contextuelles*. Le contexte par rapport auquel chaque énoncé est interprété n'est pas donné mais construit, énoncé après énoncé. En effet, la forme logique d'un énoncé est une suite structurée de *concepts*. Un concept correspond à une *adresse* en mémoire, sous laquelle différents types d'information sont stockés: des informations *logiques*, qui disent le type de relations logiques dans lesquelles le concept peut entrer avec d'autres concepts, *encyclopediques*, qui regroupent les données connues sur le concept et permettent de déterminer son extension, *lexicales*, qui indiquent la contrepartie en langage naturel du concept.

C'est dans les informations encyclopédiques des concepts qui interviennent dans la forme logique que puise l'interlocuteur pour ajouter ou retrancher des propositions au contexte dans lequel il interprétera l'énoncé. Ainsi, dans le cas du quatrième énoncé (*Le curé n'était point vieux*), le contexte sera grossièrement le suivant:

- (2) L'histoire qui va être racontée est scandaleuse.
- (6) Les curés sont des hommes et peuvent avoir des relations amoureuses surtout s'ils sont jeunes.

Si (2) est simplement le fruit de l'interprétation de la première partie du texte, (6), par contre, sort des informations encyclopédiques liées à *curé* et à *jeune*. On en tire assez naturellement (3).

Il va de soi que le processus est d'autant plus complexe que le texte est plus long. Par ailleurs, je n'ai pas cherché à épuiser toutes les implications dont le texte de Stendhal est riche, mais simplement essayé de montrer une forme de fonctionnement interprétatif, qui est probablement généralisé à l'ensemble des discours, mais qui est plus facile à mettre en lumière dans le cas du discours de fiction.

2. *Structure du discours et hypothèses interprétatives*

2.1. Dans ce paragraphe, nous proposerons une lecture du texte de Stendhal basée sur deux idées directrices: d'une part celle de structure du discours, et d'autre part celle d'hypothèse interprétative. En d'autres termes, l'analyse supposera 1) que l'interpréta-

tion donnée au texte est dépendante de son organisation structurelle et 2) que le processus interprétatif mis en place lors de sa lecture est fondamentalement basé sur l'interaction entre hypothèses interprétatives projectives et la confirmation ou infirmation de ces hypothèses.

Le modèle d'analyse utilisé relève du domaine de la pragmatique conversationnelle. Nous ferons donc l'hypothèse, certainement inacceptable pour certains, que les résultats des analyses de textes oraux et banals peuvent servir à la compréhension de textes écrits et littéraires. Le modèle d'analyse pragmatique du discours peut être caractérisé comme étant *hiérarchique* et *fonctionnel*: hiérarchique, car l'interprétation sera dépendante de l'organisation structurelle et hiérarchique du discours; fonctionnelle, car l'interprétation sera déterminée en termes des fonctions assignées aux différentes unités discursives composant le texte. Il faut noter cependant que les notions fonctionnelles qui seront utilisées ne correspondent pas aux unités fonctionnelles de l'analyse des récits (OUVERTURE, ORIENTATION, COMPLICATION, ACTION, RÉSOLUTION, RÉSULTAT, CONCLUSION, cf. Adam 1984). Elles correspondent à des faits interprétatifs plus immédiatement accessibles, tels que QUESTION, RÉPONSE, ASSERTION pour les fonctions illocutoires (dialogiques) ou CONCESSION, ARGUMENTATION, PRÉPARATION pour les fonctions interactives (monologiques).

Les notions d'hypothèse projective et de confirmation d'hypothèses relèvent de ce que nous avons appelé ailleurs *analyse stratégique* du discours (cf. Roulet et alii 1985, chapitre 3). Elles visent en fait à expliciter l'idée selon laquelle pour qu'une interprétation puisse avoir lieu, i.e. être déclenchée, il est nécessaire qu'une stratégie discursive (appelée interactive) soit identifiable. Parmi les interprétations issues de l'identification d'une stratégie discursive, nous en distinguerons deux sortes: celles que l'on pourrait dire complètes, et celles qui ne sont qu'incomplètes. Les interprétations complètes sont celles qui ont fait l'objet d'une confirmation, alors que les interprétations incomplètes sont celles qui, n'ayant pas encore reçu de confirmation, sont le produit d'hypothèses projectives. Le second type d'hypothèses que nous ferons donc à propos de l'interprétation du texte de Stendhal est que le mécanisme interprétatif fait intervenir une série d'hypothèses projectives et de confirmation de ces hypothèses. Il faut noter que ce processus de formation d'hypothèses et de confirmation de ces hypothèses, bien qu'au départ issu de la problématique de la pragmatique conversationnelle, est tout à fait analogue dans

ses principes à ceux relevant de la pragmatique de la pertinence (cf. Sperber & Wilson 1986 et ici même § 1).

2.2. Il faut préciser d'emblée que l'analyse pragmatique du discours ne constitue pas à proprement parler une machine à produire des interprétations. Il serait incorrect, pour des raisons techniques, mais aussi épistémologiques, d'identifier l'analyse pragmatique du discours à une boîte noire ayant pour *inputs* des textes (écrits ou oraux) et comme *outputs* des analyses ou des interprétations. Les choses sont à la fois plus simples et plus complexes. Plus simples, car le modèle pragmatique du discours sera envisagé comme une heuristique: il consiste en un ensemble de procédures de découvertes. Mais les choses sont également plus complexes, car si les interprétations ne sont pas simplement le résultat de l'application du modèle en question, c'est parce que ses propres entrées sont constituées par un ensemble d'interprétations. Ce que va donc proposer le modèle d'analyse pragmatique, c'est une traduction explicite d'un certain nombre d'interprétations. Ainsi, l'heuristique fonctionne au niveau de la sortie. Plutôt que de révéler la ou les bonnes interprétations, le modèle va donner des interprétations de deuxième ordre — relevant d'un système formel — en relation d'analogie avec les interprétations du premier ordre (Ducrot, dans Ducrot et alii 1980, chapitre 1, parle d'hypothèses externes et d'hypothèses internes pour distinguer les interprétations du premier de celles du deuxième ordre). Ce petit détour méthodologique était nécessaire pour justifier la procédure que nous allons employer à partir de maintenant, à savoir: (i) formuler un ensemble d'interprétations produites par les différentes compétences sous-jacentes au lecteur standard (compétences linguistique, logique, encyclopédique, etc.); (ii) traduire ces interprétations dans le cadre du modèle d'analyse pragmatique du discours; (iii) formuler des hypothèses sur les relations entre le processus interprétatif et les propriétés du modèle utilisé.

Il est clair que la procédure proposée ici fait intervenir des degrés d'intérêts divers: l'étape (i) intéressera davantage le psychologue et le linguiste; l'étape (ii) l'analyste de texte (puisque une représentation formelle sera donnée); enfin l'étape (iii) intéressera plutôt le pragmaticien, sensible à l'interaction entre données discursives et modélisation linguistique. Ceci dit, nous espérons, dans la présentation de chacune de ces étapes, intéresser tout lecteur arrivé jusqu'à ces lignes!

2.3. Pour des raisons liées au caractère enchassé du récit, nous ne nous occuperons dans notre commentaire que de la partie narrative à proprement dite, initiée par *Le curé n'était point vieux*. Ce qui m'intéressera dans le commentaire, c'est donc l'interaction entre différentes hypothèses interprétatives — liées essentiellement aux conclusions que peut tirer le lecteur, ou aux anticipations qu'il est à même de faire — et la structure du récit.

La première hypothèse interprétative (H1) provient de la contiguousité des quatrième et cinquième propositions grammaticales (*Le curé n'était point vieux; la servante était jolie*):

H1: Le curé et la servante entretiennent des relations intimes. Cette hypothèse se voit renforcée, mais non confirmée, par la sixième proposition (*on jasait*). Il faut noter que ces trois propositions entretiennent également une relation de nature argumentative: le fait de mentionner la jeunesse du curé et la beauté de la servante sert d'argument pour l'auteur à l'assertion de l'existence d'une rumeur. On aurait très bien pu introduire une marque de connection comme *par conséquent* ou *donc*. Nous verrons au paragraphe suivant que l'existence d'un tel lien de consécution est un critère décisif pour la constitution d'une unité discursive complexe monologique (une intervention).

La deuxième hypothèse projective de nature interprétative est liée à l'occurrence de la septième proposition (*ce qui n'empêchait point un jeune homme du village voisin de faire la cour à la servante*):

H2: Le jeune homme est aveuglé par l'amour.

En d'autres termes, le lecteur, outre l'ensemble des scénarios sur les relations triangulaires, fait intervenir une évaluation, certes provisoire, du comportement amoureux du jeune homme. Il faut remarquer que cette deuxième hypothèse est articulée à la première de façon oppositive, et non plus introduite de façon inférentielle ou déductive comme la première. On aurait très bien pu introduire la quatrième proposition par *mais*, qui introduit, comme on le sait à la suite des analyses de Ducrot (cf. Ducrot et alii 1980, chapitre 2) une opposition argumentative (la première proposition valant comme argument pour une conclusion implicite et la deuxième comme un argument contre cette conclusion). Ceci dit, alors que H1 se voyait renforcée par la sixième proposition, H2 est immédiatement infirmée par la huitième proposition (*Un jour, il cacha les pincettes de la cheminée de la cuisine dans le lit de la servante*).

Cette huitième proposition va permettre la formulation d'une troisième hypothèse, contradictoire à la deuxième, et dont le lecteur sait que la confirmation sera donnée en clôture de récit (on passe en effet, à l'aide du marqueur temporel *un jour* de la phase descriptive à la phase narrative):

H3: Le jeune homme se doute de l'existence de relations intimes entre le curé et la servante.

Comme H3 est contradictoire à H2, il s'ensuit que le segment de discours qui l'introduit (la huitième proposition) devrait en bonne logique pouvoir recevoir une marque oppositive. On constate en effet qu'une des marques oppositives narrative prototypique (*or*) ferait très bien l'affaire. Mais pour des raisons de structure de discours, nous préférons utiliser le connecteur *mais*, qui va donc opérer entre la septième et la huitième proposition la même relation argumentative (liée aux conclusions que l'on peut tirer) qu'entre la sixième et la septième.

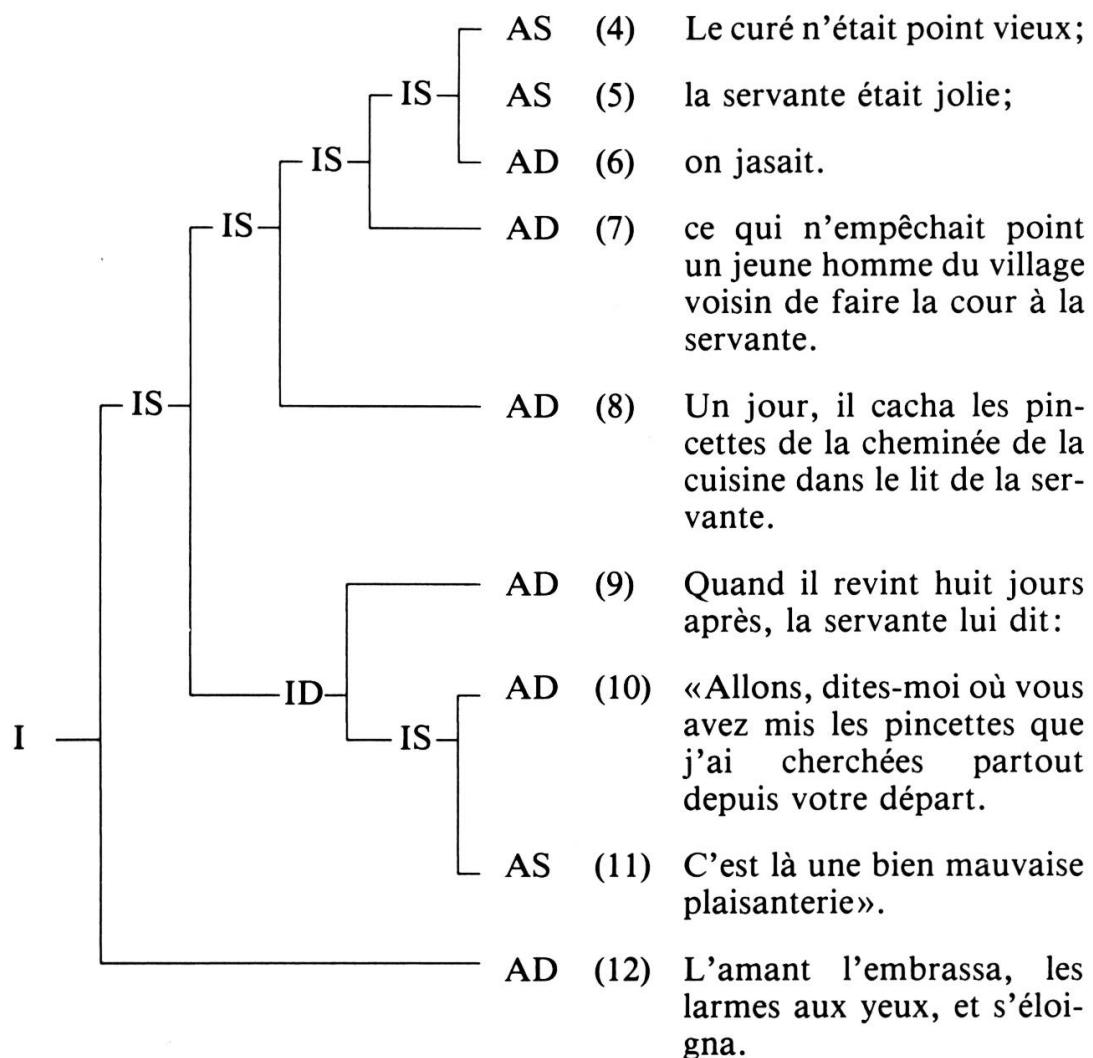
De la neuvième proposition à la douzième, on passe de la phase de la formation des hypothèses à celle de leur confirmation/infirmation. En fait seules H1 et H3 sont en cause, puisque H2 a été annulée par la simple formulation de H3. Qu'en est-il donc de H1 et H3? Tout d'abord, on constate que les paroles de la servante (dixième et onzième propositions: *Allons, dites-moi où vous avez mis les pincettes que j'ai cherchées partout depuis votre départ. C'est là une bien mauvaise plaisanterie*) constituent une confirmation de H1. Nous noterons que discursivement, le processus de confirmation de H1 fait intervenir une unité complexe au discours direct, dont la proposition citée est de nature dialogique (initiation d'un échange). La dernière proposition (*L'amant l'embrassa, les larmes aux yeux, et s'éloigna*) constitue la confirmation de H3, à savoir qu'il était pertinent de penser que le jeune homme se doutait de quelque chose. La clôture du récit se fait donc sur la confirmation des hypothèses interprétatives projectives, ce qui n'empêche nullement le lecteur de continuer l'opération inférentielle, mais qui la placera cette fois au niveau de la «morale» de l'histoire plutôt qu'à celui de la structure du récit.

2.4. La lecture donnée en 2.3. est-elle compatible avec une description structurelle? Nous aimerais montrer que tel est le cas. Pour ce faire, nous utiliserons les principes de l'analyse pragmatique du discours (cf. Moeschler 1985, Roulet et alii 1985). Nous admettrons que les relations pertinentes entre constituants discur-

sifs sont ici de nature *interactive*, impliquant un constituant *directeur* et un constituant *subordonné*. Les constituants pertinents pour l'analyse sont de deux ordres: *acte de langage* (A), ou unité monologique minimale, et *intervention* (I), ou unité monologique complexe. On trouvera donc dans la description du récit de Stendhal des actes directeurs (AD), des actes subordonnés (AS), des interventions directrices (ID) et des interventions subordonnées (IS). Nous admettrons que les constituants directeurs impliquent ou la présence d'un mouvement conclusif, ou d'une contre-argumentation, ou d'un changement de niveau dans l'ordre du récit (passage du descriptif au narratif par exemple). La représentation structurelle devra rendre compte notamment des faits interprétatifs suivants:

- (i) La proposition (12) constitue l'AD de l'ensemble du texte, puisqu'elle constitue la clôture narrative et la conclusion interpré-tative du texte.
- (ii) Les propositions (9) à (11) constituent une ID par rapport à ce qui précède: elles décrivent la conséquence narrative de l'action du jeune homme antérieurement décrite.
- (iii) La proposition (8) est un AD relativement à ce qui précède: on passe de la description de la situation (activité discursive pré-paratoire) à la narration proprement dite.
- (iv) La proposition (7) est directrice par rapport à ce qui précède, puisqu'elle introduit une contre-argumentation.
- (v) Enfin, la proposition (6) est directrice par rapport aux propo-sitions (4) et (5), puisqu'elle constitue une conclusion possible de (4) et (5).

La représentation structurelle sera donc la suivante:



On constatera donc que le mode de structuration du texte est de nature proactive: plus on avance dans le texte, plus le matériel structuré précédent est enchassé. Cette conception de l'organisation hiérarchique a été motivée par les propriétés assignées aux constituants directeurs. Reste à savoir si, *du point de vue interprétatif*, elle peut être mise en correspondance avec les mouvements de formation et de confirmation d'hypothèses projectives.

2.5. Le dernier problème à résoudre est celui de la relation entre l'analyse interprétative en termes d'hypothèses projectives et l'analyse structurelle. Ce point est relativement important, car, étant donné la productivité de ce type d'analyse, il est tout à fait possible de proposer d'autres structures, basées sur d'autres interprétations.

Le point crucial, pour l'analyse hiérarchique et fonctionnelle, concerne: 1) les principes de formation des unités *intervention*, et 2) le mode de relation entre les unités simples et/ou complexes (relation proactive ou rétroactive). Deux principes simples semblent en fait gouverner l'interaction entre l'approche interprétative et l'approche structurelle, permettant par là même de décider des lieux de formation des interventions et du mode de relation:

- P1: La formation d'une hypothèse projective, de même que sa confirmation, est le lieu de réalisation d'une intervention.
- P2: Toute nouvelle hypothèse projective, de même que toute confirmation d'hypothèses, se réalise à partir du contexte discursif englobant les hypothèses préalables.

P1 nous dit donc que la formation de H1, H2, H3, de même que l'infirmation de H2, et la confirmation de H1 et de H3 vont donner lieu à des interventions. P2 nous dit par contre que l'intervention liée à H2 va subordonner l'intervention liée à H1, l'intervention liée à H3 va subordonner l'intervention liée à H2, et ainsi de suite. P1 et P2 permettent donc d'articuler sans autre l'approche interprétative et l'approche structurelle, i.e. de les rendre mutuellement compatibles.

Ceci dit, les deux principes P1 et P2 pourraient, à juste titre, paraître relever d'une démarche circulaire. Pour répondre à cette objection légitime, il faut se rappeler le caractère heuristique de l'analyse pragmatique du discours. Si cette analyse se base sur une interprétation, elle ne contient nullement les principes P1 et P2. Ceux-ci sont en fait déduits des propriétés exhibées par l'analyse hiérarchique fonctionnelle d'un texte particulier, et des contraintes sur les relations entre hypothèses projectives et confirmation de ces hypothèses. C'est sur ce point que nous aimerais conclure de manière commune, et notamment indiquer en quoi les hypothèses de l'analyse pragmatique du discours constituent des arguments en faveur de la pragmatique de la pertinence (cf. Sperber & Wilson 1986), qui envisage le processus interprétatif comme une interaction entre le jeu de formation des hypothèses projectives et celui de leur confirmation/infirmation.

3. Conclusion

Le point d'ancrage entre les deux approches exposées ci-dessus, c'est que, dans les deux cas, il s'agit de proposer un modèle dynamique du processus d'interprétation. Le mécanisme

de base est le même, à savoir des hypothèses projectives qui se voient, soit confirmées, soit infirmées, par la suite du texte.

La différence réside dans la combinaison, en ce qui concerne le paragraphe 2, entre cette approche dynamique et le modèle structurel développé par le groupe de Genève autour d'E. Roulet. Dans le premier paragraphe, par contre, l'accent est mis sur le processus d'interprétation en lui-même, plutôt que sur son résultat, et ne le raccorde pas à quelque structure que ce soit. La raison majeure de cette différence est peut-être le fait que si le modèle structurel de la conversation peut inclure des faits de pertinence, la théorie de la pertinence, quant à elle, telle qu'elle est développée notamment dans D. Sperber & D. Wilson (1986), n'offre pas place à des faits de structure.

Enfin, il faudrait rappeler que si ces deux approches peuvent se combiner, la possibilité de cette combinaison n'implique pas pour autant leur conditionnement mutuel. En effet, si, comme le montre J. Moeschler, il est possible d'établir une corrélation entre formation d'hypothèses et formation de constituants conversationnels, cette corrélation n'implique pas que la formation d'hypothèses est conditionnée par la formation de constituants, mais bien plutôt l'inverse. La relation d'implication passe clairement de la formation d'hypothèses à la reconnaissance de constituants, du processus d'interprétation à son résultat, i.e. l'interprétation dont la structure ne constitue qu'une représentation.

Jacques MOESCHLER

Université de Genève

Anne REBOUL

Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
(bourse n° 81.172.0.84).

BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Michel ADAM, *Le Récit*, Paris, PUF (Que sais-je), 1984.
- Oswald DUCROT et al., *Les Mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.
- Jacques MOESCHLER, *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier, 1985.
- Eddy ROULET et al., *L'Articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 1985.
- Dan SPERBER & Deirdre WILSON, *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell, 1986.